

## Pour aller plus loin

- Site du débat public « Éoliennes flottantes en Méditerranée »  
[eos.debatpublic.fr](http://eos.debatpublic.fr)
- Simulations visuelles du débat public « Éoliennes flottantes en Méditerranée »  
[eos.debatpublic.fr](http://eos.debatpublic.fr)
- Photomontages du parc éolien en mer de Noirmoutier  
[iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr/wp-content/uploads/sites/3/NOY-web-700-v3/carte.html](http://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr/wp-content/uploads/sites/3/NOY-web-700-v3/carte.html)
- Fiche paysage du dossier du débat public « La mer en débat »
- Livecam sur le projet EFGL à Port-La Nouvelle  
[www.skaping.com/port-la-nouvelle/](http://www.skaping.com/port-la-nouvelle/)
- Site de la ferme pilote EFGL (photomontages de référence)  
[info-efgl.fr/simulationsvisuelles](http://info-efgl.fr/simulationsvisuelles)
- Atlas des paysages d'Occitanie  
[sig.laregion.fr](http://sig.laregion.fr)
- Site du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée  
[parc-naturel-narbonnaise.fr](http://parc-naturel-narbonnaise.fr)
- Site du Ministère de la Transition écologique et de l'Aménagement du Territoire sur l'étude d'impact environnemental  
[www.notre-environnement.gouv.fr/themes/evaluation/article/l-evaluation-environnementale](http://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/evaluation/article/l-evaluation-environnementale)
- Site du Ministère de la Transition écologique et de l'Aménagement du Territoire sur la séquence « ERC »  
[www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/eviter-reduire-compenser-impacts-lenvironnement](http://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/eviter-reduire-compenser-impacts-lenvironnement)



Éoliennes  
flottantes  
d'Occitanie

## FICHE THÉMATIQUE 3

# Le parc sera-t-il visible depuis les côtes ?



## Qu'es aquò ?!

### PHOTOMONTAGE

simulation visuelle qui représente, de la manière la plus réaliste possible, l'apparence d'un parc éolien depuis un point de vue terrestre précis. Il est réalisé à partir de photographies du paysage existant sur lesquelles les éléments du projet sont intégrés en respectant les règles de perspective et d'échelle. Pour les parcs éoliens, ils constituent l'outil de référence pour évaluer l'impact visuel depuis la côte.

### ÉTUDE PAYSAGÈRE

analyse des caractéristiques visuelles, culturelles et patrimoniales d'un territoire, conduite par des experts spécialisés. Elle évalue les relations visuelles entre un projet et son environnement, et sert de base pour définir les mesures d'insertion paysagère.

### AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

périmètre géographique large défini autour d'un projet pour analyser ses effets potentiels sur le paysage et le patrimoine depuis des points de vue distants, y compris les points hauts de l'arrière-pays.

### BALISAGE MARITIME ET AÉRONAUTIQUE

ensemble de feux et de signaux lumineux installés sur les éoliennes pour signaler leur présence aux navires et aux avions. Il est encadré par des règlements stricts pour limiter la gêne visuelle nocturne.

### ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE (EIE)

évaluation technique et administrative préalable inscrite au Code de l'Environnement, et obligatoire pour tout projet d'aménagement du territoire ou d'installation d'unité de production énergétique. Elle vise à faire un état (ou diagnostic) de l'environnement dans son ensemble avant le projet, d'estimer les effets probables induits et de définir des mesures pour éviter, réduire les potentiels impacts négatifs, voire les compenser en dernier recours.

### SÉQUENCE ERC « ÉVITER – RÉDUIRE – COMPENSER »

partie de l'EIE qui vise à définir les mesures pour éviter les impacts sur l'environnement, les réduire, et compenser les effets résiduels. Cette démarche progressive est aussi parfois connue sous le nom « ERCS » pour intégrer les mesures de suivi qui permettent d'évaluer la performance des dispositifs d'évitement, de réduction et de compensation mis en œuvre.

Généralement situé à plus de 30 km des côtes, et à 25 km au plus proche (cap d'Agde), le parc EFLO sera perceptible à l'œil nu par temps dégagé.

Des simulations visuelles réalisées dans le cadre du débat public ayant précédé l'appel d'offres AO6 permettent déjà d'apprécier cet effet depuis différents points de la côte. Elles montrent en effet que les éoliennes apparaissent sous forme de silhouettes fines à l'horizon en conditions de visibilité optimales. Une étude paysagère\* et patrimoniale est en cours dans le cadre de l'étude d'impact environnemental\* du projet EFLO. Elle vise à évaluer les enjeux et définir les mesures prévues pour favoriser l'insertion du projet dans le paysage.

Informez-vous  
et participez  
à la concertation!



[eoliennes-flottantes-occitanie.fr](http://eoliennes-flottantes-occitanie.fr)



Operated by





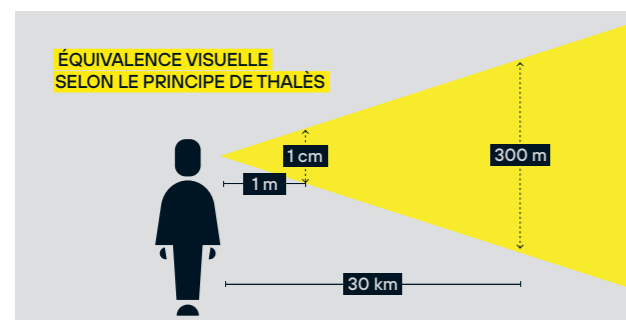
VUE PANORAMIQUE DEPUIS LE MASSIF DE LA CLAPE VERS LA MER

© www.eoliennesenmer.fr

## ■ Un projet au cœur d'un ensemble paysager et patrimonial singulier

Les côtes du Languedoc et du Roussillon forment un vaste espace littoral ouvert sur la Méditerranée. **Dans son aire d'étude éloignée,\* le littoral concerné par le projet EFLO s'étend sur plusieurs dizaines de kilomètres.** Il compte plusieurs sites reconnus, des falaises calcaires de Leucate au sud, au mont Saint-Loup d'Agde et au bassin de Thau au nord, en passant par le Massif de la Clape, les étangs de la Narbonnaise et le canal de la Robine qui fait partie du système du Canal du Midi inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'étude d'impact environnemental du projet, réalisée sous la conduite du bureau d'études spécialisé EGIS, basé à Montpellier, comprend une étude paysagère et patrimoniale, confiée au bureau d'études Indigo de Narbonne. La zone d'étude considérée est volontairement vaste pour évaluer de manière exhaustive les éventuels impacts sur les panoramas, les sites patrimoniaux et les perspectives paysagères. Les paysages qui la composent, façonnés par le vent, l'eau, la garrigue et par l'activité humaine (viticulture et productions arborées), constituent un héritage de valeur culturelle pour le territoire.



ÉQUIVALENCE VISUELLE SELON LE PRINCIPE DE THALÈS

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Conformément au célèbre théorème de Thalès, un objet d'1cm à 1m de l'œil, c'est l'équivalent visuel d'une éolienne de 300 m de hauteur vue à une distance de 30 km, sans prendre en compte la courbure de la terre.

## ■ Des éoliennes visibles à l'œil nu par temps clair

Les simulations visuelles réalisées dans le cadre du débat public de 2021 montrent que les éoliennes d'EFLO apparaîtront, depuis le littoral, comme de fines silhouettes à l'horizon par conditions optimales de visibilité. Depuis la grande majorité des points de l'aire d'étude, le parc éolien ne sera pas visible. **Les éoliennes seront uniquement perceptibles par temps clair depuis les points hauts du territoire (falaises, massifs, piémont des Corbières) et le front de mer.**

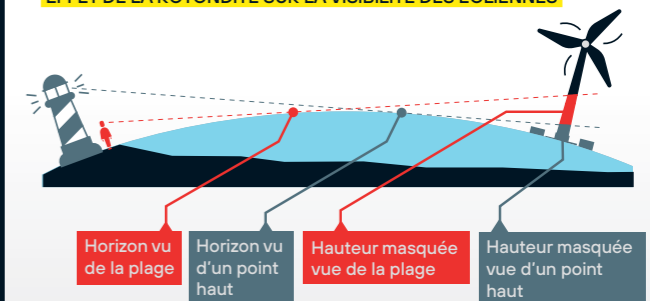
**25 km** au plus proche des côtes, + 30 km en moyenne

À la finesse structurelle des éoliennes (le mât ou les pales font moins de 10 mètres de largeur à leur base) s'ajoute l'effet de la distance : à plus de 25 km au plus proche, au cap d'Agde, et généralement à plus de 30 km de la côte, les éoliennes seront peu perceptibles sur la ligne d'horizon. Cet éloignement des éoliennes de la côte a été acté par l'État à l'issue du débat public pour prendre en compte les remarques exprimées et limiter l'impact visuel.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La courbure ou « rotondité » de la Terre cache la base de l'éolienne observée depuis la côte. À hauteur d'Homme, en bord de mer, les 20 premiers mètres d'une structure située à 25 km, et les 24 premiers mètres à une distance de 30 km disparaissent du fait du caractère sphérique de notre planète.

EFFET DE LA ROTONDITÉ SUR LA VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES



VUE PANORAMIQUE DEPUIS LE GRAU D'AGDE AVEC SIMULATION VISUELLE DE LA PRÉSENCE DU PARC ÉOLIEN



© www.eoliennesenmer.fr

## ■ Des mesures pour réduire l'impact paysager

Comme tout projet d'aménagement du territoire, le parc EFLO induit une incidence sur le paysage dans lequel il s'insère. Celle-ci sera analysée dans le cadre de l'étude paysagère et patrimoniale, et à l'aide de simulations visuelles de jour et de nuit, depuis une quarantaine de points du littoral. **Les dispositions visant à favoriser l'insertion paysagère du projet seront retenues en application du Code de l'environnement**, qui impose aux porteurs de projet de respecter la séquence dite « ERC\* » visant à mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour

**"Éviter, Réduire, et si nécessaire, Compenser" les potentiels impacts.**



### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'État met à disposition des photomontages pour permettre à chacun de se représenter concrètement la visibilité du futur parc. La fiabilité de cette méthode a été confirmée lors de la mise en service du parc de Saint-Nazaire, premier parc éolien en mer français, par une correspondance remarquable entre les photomontages réalisés à la conception et les photographies prises après installation.

**Le projet s'appuiera sur les recommandations et les qualifications d'un paysagiste-concepteur.** Les mesures proposées pourraient consister par exemple en la réduction du nombre d'éoliennes, en une disposition ajustée des éoliennes par rapport aux principaux points de vue du littoral ou en une optimisation du balisage lumineux si la réglementation aéronautique était amenée à évoluer. Cette réflexion sera alimentée par les enseignements de la ferme pilote EFG, installée en 2025 au large de Leucate et du Barcarès par Ocean Winds et la Banque des Territoires.

\* définition page suivante